

CONSEIL DE QUARTIER NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Séance du mercredi 13 octobre 2021

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle en date du lundi 27 septembre 2021 adressée par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire du 6^e, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, les membres du Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs se sont réunis sous la présidence de Madame Arielle BEAUCAMPS, le mercredi 13 octobre 2021 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collègue (Elus et personnalités qualifiées) :

Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier ;

Madame Gisèle DONNARD, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Didier MARMION, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue (Associations) :

Madame Laurence MOUTERDE (JSC Pitray Olier) ;

Monsieur Christophe THIN (Association Quartier Notre-Dame des Champs) ;

Madame Delphine COHEN D'AYNAC (Association Parents d'élèves du lycée Montaigne) ;

3^e collègue (Habitants):

Madame Catherine MARIE, membre titulaire ;

Madame Aline LE DOUSSAL, membre titulaire ;

Madame Mireille MC GOWAN, membre suppléant ;

Monsieur Robin BIONDI, membre suppléant.

Monsieur Édouard VALDMAN, membre suppléant.

Etaient excusés :

1^{er} collègue :

Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6^e.

2^e collègue :

Madame Alice GUILHERME (Association des parents d'élèves de Saint-Geneviève).

3^e collègue :

Monsieur Julien SEBAG, membre titulaire ;

Madame Blandine RUHIN-PONCET, membre titulaire ;

Madame Victoria VERJUS-THERY, membre suppléant.

Introduction :

Arielle BEAUCAMPS accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2021 ;
2. Présentation de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) par Patrick Grall, Chef de la division propreté des 5^e et 6^e arrondissements ;
3. Acceptation du devis pour la plaque Kiki de Montparnasse ;
4. Demande au Sénat d'un changement d'ouverture de la porte Vavin pour la grille Auguste Comte/Assas ;
5. Point sur les agrès ;
6. Questions diverses.

1/ Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juin 2021

Le procès-verbal de la séance du 7 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

2/ Présentation de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) par Patrick GRALL, Chef de la division propreté des 5^e et 6^e arrondissements

Arielle BEAUCAMPS remercie Patrick GRALL d'avoir accepté l'invitation du Conseil. Elle estime qu'il est toujours intéressant de connaître le fonctionnement de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE).

Patrick GRALL, Chef de la division propreté des 5^e et 6^e arrondissements, précise que son intervention concerne seulement la partie propreté. À l'aide d'un document projeté, il détaille les actions et les moyens matériels et humains mis en œuvre par le service local de propreté du 6^e. Il rappelle que le 6^e arrondissement comprend 227 995 m² de surface de trottoir et 46 km de linéaire de voirie. Il explique que la collecte des déchets dans le 6^e s'effectue en régie sauf pour le verre, les biodéchets des gros producteurs municipaux (Ehpad ; Restauration collective des écoles Saint-Benoit et Littré etc.) et des commerçants du marché couvert Saint-Germain dont celle-ci est confiée à une entreprise privée. Il montre ensuite une carte des points sensibles dans l'arrondissement comprenant : les déjections canines, les points d'urine, les dépôts sauvages et les mégots. Il ajoute que des actions spécifiques et ciblées sont mises en place pour le traitement des points singuliers comme les fientes de pigeons, les taches de graisse et les épanchements d'urine. Patrick GRALL indique qu'en parallèle des actions de nettoyage, différentes actions de communication liées à la propreté, au tri et à la prévention des déchets sont menées chaque année dans le 6^e. Il cite des exemples d'actions proposées : intervention pédagogique dans les établissements scolaires, sensibilisation des propriétaires de chiens aux règles urbaines et éducatives, organisation de conférences etc. Il rappelle enfin l'utilité de l'application « Dans ma rue » qui permet de signaler les problèmes de propreté rencontrés par les habitants.

Christophe THIN demande où déposer les déchets alimentaires des particuliers ? Patrick GRALL répond que des bacs dédiés sont installés au marché Raspail car bien souvent les locaux poubelles des immeubles sont trop petits pour tous les contenir.

Aline LE DOUSSAL s'interroge sur le tri des déchets alimentaires des écoles privées. Patrick GRALL explique que pour le moment il n'est pas obligatoire mais que d'ici 2023/2024, il le deviendra.

Certains conseillers ont remarqué que des poubelles étaient sorties sur le trottoir dès le soir pour le ramassage du matin ce qui cause des nuisances et se demandent si c'est autorisé. Patrick GRALL les informe que la loi impose que les bacs soient sortis une heure avant le ramassage et doivent être rentrés un quart d'heure après le passage du camion poubelle. Sans respect de ces règles, il y a verbalisation de la part de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP). Il ajoute que cette dernière a vocation à devenir la Police Municipale.

Aline LE DOUSSAL souhaite savoir comment nettoyer les débris comme les mégots coincés entre les pavés de la place Laurent TERZIEFF et Pascale de BOYSSON ? Patrick GRALL indique qu'ils utilisent des souffleurs électriques et des aspiratrices manuelles de trottoirs (Glutton). Il précise que des opérations de sensibilisation sont mises en place auprès des jeunes étudiants qui squattent la place à l'heure du déjeuner.

Christophe THIN constate que depuis le confinement, il y a une augmentation des déjections canines et des points d'urine notamment aux pieds des immeubles. Il regrette le manque de civisme de certains riverains.

Didier MARMION demande quel produit doit-on éviter pour nettoyer les trottoirs en cas d'enneigement ? Patrick GRALL indique que l'eau de Javel n'est pas autorisée pour des questions de pollution. Il rappelle qu'en cas de neige, les responsables d'établissements publics et les riverains assurent le déblaiement de leurs trottoirs. Il précise que ses services interviennent sur 679 points stratégiques pour la sécurité des piétons (escaliers, sorties de métro, abribus, passages piétons etc.) par épandage de sel et/ou de sable.

3/ Acceptation du devis pour la plaque Kiki de Montparnasse

Arielle BEUCAMPS rappelle qu'après avoir obtenu l'accord de la Ville de Paris et de la copropriété pour la pose de la plaque en hommage à Kiki de Montparnasse au 1 rue Bréa, elle a fait faire un devis qui s'élève à 2 058 euros. Elle demande aux Conseillers leur accord.

Les Conseillers approuvent unanimement cet investissement.

4/ Demande au Sénat d'un changement d'ouverture de la porte Vavin pour la grille Auguste Comte/Assas

Lors de la séance précédente du Conseil de Quartier, les Conseillers ont émis le souhait de sécuriser le carrefour à l'angle des rues Vavin et Assas. Arielle BEUCAMPS propose d'écrire un courrier au

Sénat pour demander l'ouverture de la grande grille du jardin du Luxembourg à l'angle des rues Auguste Comte et Assas et la fermeture de la porte Vavin.

Les Conseillers donnent leur accord pour adresser cette demande au Sénat.

5/ Point sur les agrès

La présidente annonce l'installation de trois agrès supplémentaires au jardin Gaston Monnerville.

6/ Questions diverses

Arielle BEUCAMPS explique que le projet d'installation d'une sanisette au 93 boulevard Montparnasse n'est pas abandonné mais qu'il convient d'avoir en amont l'accord de l'entreprise JCDecaux.

Elle annonce ensuite que les deux lauréats de l'édition 2021 du Budget participatif pour le 6^e sont la restauration de la Chapelle de la Vierge et de la Chapelle Saint-Joseph de l'église Saint-Sulpice et la création de cours dites « Oasis » pour le groupe scolaire Littré. Elle précise que le projet de la mise en place d'un jardin partagé au square Ozanam n'a pas été retenu.

Didier MARMION constate que l'enrobage du sol devant le magasin de jouets place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson n'est pas terminé. Il rappelle aux Conseillers que le Maire du 6^e a proposé que cette place soit protégée dans le cadre de la révision du PLU parisien. D'autre part, il remarque que les parterres situés de chaque côté du boulevard Raspail sont laissés à l'abandon.

Robin BIONDI s'étonne que la zone de rencontre rue Vavin ne soit pas respectée. Il constate également des nuisances sonores provenant de jeunes personnes qui font du rodéo avec leur scooter au niveau des rues Bréa et Jules Chaplain.

L'ordre du jour étant épuisé, Arielle BEUCAMPS lève la séance à 20h.

Arielle BEUCAMPS

Présidente du Conseil de Quartier

